



Bureau : Gestionnaire
Affaire suivie par :
Didier GIRAUD
Tél : 04 73 24 64 16
Mél : didier.giraud@ac-clermont.fr

44 rue des Planchettes
63039 Clermont-Ferrand Cedex 2

Clermont-Fd, le 15 octobre 2024

Voyage Scolaire au PORTUGAL 2025

Règlement de la consultation et cahier des charges

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

Lycée Ambroise BRUGIERE

44 rue des planchettes
63039 Clermont-Fd Cedex 2
Tel : 04.73.24.64.16
SIRET : 196 300 776 000 16

Représenté par M. COMMEAU Richard, Proviseur
Comptable assignataire : M. GIRAUD Didier, agent comptable du lycée A. BRUGIERE

Article 2 – Mode de passation du marché

Mode de passation du marché :

Marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique.

Modalités d'envoi :

Offres à déposer sous forme dématérialisée sur la consultation du lycée Ambroise BRUGIERE correspondant à l'objet du marché et figurant sur la plate-forme de publication du site de l'AJI à l'adresse suivante :

<https://aji-france.com/>

Adresse de réception :

Les offres devront être libellées à l'attention du :

Lycée Ambroise BRUGIERE (Marché Voyage Portugal)
A l'attention de M. COMMEAU Richard
44, rue des Planchettes
63039 Clermont-Fd Cedex 2

Article 3 – Objet du marché

Voyage pédagogique et linguistique « clef en main » au Portugal, assurances comprises

Effectifs : 30 élèves + 2 accompagnateurs

Dates : du 25 au 31 mai 2025 (6 nuits sur place)

Transport : Autocar

Hébergement : en auberge de jeunesse

Programme du séjour : DEPART

Dimanche 25 mai 2025 : départ en bus au départ du lycée A. Brugière CLERMONT FERRAND
Arrivée à Bragança en soirée – hébergement en auberge de jeunesse (Pousada da Juventude)

Lundi 26 mai 2025 : BRAGANCE

Petit déjeuner et panier repas
Visite du Château médiéval et de la citadelle
Eglise Santa Maria
Domus Municipalis (à côté de l'église)
Pilori de Bragança
Pique nique
Visite du Museu Iberico da Mascara e do Traje
Promenade le long du Corredor Verde do Fervença
Départ pour Vila Real
Installation, dîner et nuit en auberge de jeunesse à Vila Real

Mardi 27 mai 2025 : VILA REAL

Petit déjeuner et panier repas
Visite de la casa de Mateus (musée et jardins)
Pique nique dans les jardins de la Casa
Découverte du patrimoine architectural du centre ville de Vila Real (ancien couvent de Saint domingue, maison des marquis de Vila Real, cathédrale de Sao Domingos)
Départ pour Porto, dîner et nuit en auberge de jeunesse à Porto

Mercredi 28 mai 2025 : PORTO

Petit déjeuner et panier repas
Visite de la Mairie de Porto (contact personnel), tour des Clérigos et église, visite de librairie Lello&Irmão (architecture intérieure), gare de Sao Bento pour ses panneaux d'azulejos
Pique nique sur les berges du Douro, quartier de Ribeira
Croisière sur Douro (5 ponts, la moins chère)
Traversée à pied du pont et visite des Cais de Gaia et des caves de vin de Porto
Découverte libre du quartier de Ribeira
Retour à l'auberge pour le dîner et la nuit

Jeudi 29 mai 2025 : PORTO

Petit déjeuner
Visite de l'église Sao Francisco (baroque portugais) et musée interactif « World of Discoveries »
Déjeuner en bistrot typique sur les berges du Douro, côté Porto
Visite du centre portugais de photographie et ancienne prison (visite guidée gratuite sur réservation) + visite libre des jardins du Palacio de Cristal
Retour à l'auberge pour le dîner et la nuit

Vendredi 30 mai 2025 : PORTO

Petit déjeuner et panier repas
Centre ville Porto : rua de Santa Catarina, Capela das Almas (azulejos), Mercado do Bolhao
Direction quartier Foz
Pique nique à la plage (Praia da Luz ou praia dos Ingleses)
Visite du quartier et visite du Castelo do Queijo
Dîner en restaurant pour plats typiques,
Retour à l'auberge pour le dîner et la nuit

Samedi 31 mai 2025 : RETOUR

Petit déjeuner à l'auberge
Retour en bus au lycée A. Brugière CLERMONT FERRAND

Prestations :

l'offre doit prévoir une prestation « tout compris », le transport, l'hébergement en famille, les visites et l'assurance annulation individuelle et groupe. Toutes les visites seront prépayées par l'organisme.

Article 4 – Assurance

Les candidats doivent justifier d'une assurance tous risques contractés auprès d'une compagnie agréée, les garantissant contre tous les dommages aux personnes et aux biens liés à l'exécution de la prestation.

Cette assurance devra notamment couvrir la garantie responsabilité civile et individuelle, l'assistance rapatriement et la perte de bagages.

En cas d'existence d'une franchise, cette dernière est à la charge intégrale du candidat.

Article 5 – Contenu, présentation et date limite d'envoi des offres

- Présentation de l'offre : l'ensemble des prestations proposées devra répondre aux dispositions légales en vigueur, notamment au regard du code de tourisme.
- Contenu de l'offre : celle-ci devra prendre la forme d'un devis détaillé, en langue française, présentant un descriptif précis des différentes prestations (transport, repas, entrées de musée, visites guidées, atelier ou autres)
- L'offre doit également faire apparaître le prix de base par élève, la part des accompagnateurs et le budget global du voyage.
- Date limite d'envoi des offres : les offres devront être transmises au plus tard le
- Vendredi 1^{er} novembre 2024 à 12h sur la plate-forme de publication.

Article 6 – Critères utilisés pour la sélection des offres

- Prix du séjour : 60 %
- Qualité des services : 40 %

Article 7 – Validité des offres

Les candidats sont tenus par leurs offres à compter de la date limite de dépôt des offres et jusqu'au paiement du solde.

Article 8 – Notification et conclusion du marché

La publication de l'avis d'attribution du marché sur le site <https://aji-france.com> vaudra notification du marché au candidat retenu.

Le candidat devra fournir (art.45 et 46 du code des marchés publics) :

- Un contrat spécifiant le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire, comprenant au minimum les conditions de transport, d'hébergement et le détail des visites.
- Un dossier de présentation de candidature comprenant la copie de l'assurance RCP de l'organisme, la copie de la garantie financière, l'attestation de possession de la licence du tourisme.
- Kbis, IBAN et SIRET de l'organisme

Le présent marché sera ensuite conclu par la signature d'un contrat entre le lycée Ambroise BRUGIERE à Clermont-Fd et le voyageur à hauteur de ses besoins propres.

Article 9 – mode de règlement et délai de paiement

Le règlement sera effectué par mandat administratif. L'offre devra présenter explicitement le calendrier de paiement. Tous les paiements concernant ce voyage seront exécutés sur l'année 2024-2025.

Il pourra être alloué une avance maximum de 70% du prix total du séjour.

Le solde de 30 % interviendra à la fin du voyage sur présentation d'une facture via Chorus Pro.

